

Réf: Dossier 288952

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE TRANSITION ECOLO » en abrégé « ITE »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX ADJA NON LOIN  
DE LA STATION MOBILE EN VENANT PAR LA VIE, Lot 920,  
Ilot 99

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE TRANSITION ECOLO » en  
abrégé « ITE »

Objet : LOGISTIQUE  
TRANSPORT,  
NEGOCE,  
INTERMEDIATION,  
IMMOBILIER,  
VENTE DE MATERIEL BUREAUTIQUE, IMPORT-  
EXPORT, BTP, PRESTATION DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX ADJA NON

LOIN DE LA STATION MOBILE EN VENANT PAR LA VIE, Lot  
920, Ilot 99

Dirigeant(s) M SOUNKORO DAOUDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02301 du 11/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13421/GTCA/RC/2024 du 11/03/2024

